

PYOT Jean-Michel

IEN Sciences

Rectorat de DIJON

☎ 03 80 44 89 41

jean-michel.pyot@ac-dijon.fr

à Mesdames et Messieurs
les **Professeurs de Mathématiques-Sciences**

Objet : Note de rentrée 2004/2005

La présente note a pour objet de faire le point sur les actions précédemment engagées et, plus particulièrement, d'attirer votre attention sur les éléments nouveaux qui vont rythmer l'année scolaire qui débute.

➔ Contrôle en Cours de Formation (CCF) :

➔ Au niveau baccalauréat professionnel, seul le bac EDPI était jusqu'alors concerné, depuis la session 2003, par cette modalité de certification. Dorénavant deux nouveaux baccalauréats professionnels seront impliqués (1^{re} session 2006) :

- « Technicien Outilleur » ;
- « Technicien Modeleur ».

Il convient de se reporter aux instructions figurant dans chacun des référentiels. Par ailleurs, les professeurs concernés seront conviés durant l'année scolaire pour permettre une harmonisation des pratiques et réduire les difficultés éventuelles.

➔ Au niveau des CAP, la refondation de ceux-ci entre dans sa deuxième année, c'est dire toute l'importance et toute la vigilance dont il vous faudra faire preuve pour être en conformité avec les exigences de la certification et cela afin d'éviter toute contestation. Je rappelle que doivent être mises en place, cette année, les situations d'évaluation certificative (dossier d'activités et sa présentation – évaluation en mathématiques – évaluation en sciences physiques) pour les élèves en deuxième année de formation.

À cet égard, vous trouverez toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin, soit pour un éclairage ponctuel, soit pour lever un doute quel qu'il soit, dans les deux brochures antérieurement diffusées et présentes dans vos établissements.

Dans la première, d'avril 2003, figurent les textes officiels, l'organisation et les horaires, les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences, les éléments de certification en mathématiques et en sciences et la répartition des BEP et CAP selon les secteurs.

La seconde, de décembre 2003, s'inscrit dans une approche pédagogique plus globale en terme de démarche, de conseils, d'interaction avec d'autres disciplines, de préconisation pour les matériels à acquérir, de réponses à d'éventuelles interrogations. Des éléments bibliographiques la complètent utilement.

Afin de favoriser vos démarches, des documents d'accompagnement, que vous recevrez prochainement, ont fait l'objet d'une rédaction attentive, soit dans un cadre collégial interdisciplinaire, soit dans le cadre disciplinaire des mathématiques et des sciences. Ils concernent les documents à remettre au jury et un jeu de questions qui ne manqueront pas de se poser et pour lesquelles le jeu associé de réponses est fourni afin de créer une culture commune d'évaluation.

Plus particulièrement, l'aspect communication revêt une dimension à part entière au travers de la réalisation du dossier et de sa présentation. Il vous appartiendra d'en prendre toute la mesure et d'infléchir en conséquence vos pratiques pédagogiques. Pour vous guider en vue de l'évaluation de ces nouvelles compétences, une grille critériée vous permettra d'apprécier les aptitudes des candidats à communiquer par l'écrit et par l'oral.

D'autre part, une banque de supports d'évaluation en mathématiques et en sciences vous permettra de choisir les situations d'évaluation les plus pertinentes.

Cette banque est disponible et téléchargeable sur le site académique maths-sciences : <http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/enspro/matsci/index.htm> dans l'Espace Ressources.

S'agissant de cette dernière, je remercie tous les collègues qui ont bien volontiers accepté de s'associer à sa réalisation et je complimente ceux, qui au-delà de cette tâche de recherche et de composition, ont participé à la mise au point des situations d'évaluation proposées. La conformité aux référentiels de formation et le soin apporté à la rédaction et à la forme des supports ont eu pour objet de constituer une banque de données qui doit servir de référence. Toutefois, toutes les propositions n'ayant pu être testées, il conviendra d'être prudent lors de leur mise en œuvre notamment en ce qui concerne la durée des passations. Durant la présente année scolaire les travaux engagés vont se poursuivre et verront la finalisation d'un grand nombre de nouveaux sujets, soit à partir des propositions mises en réserve et jusqu'alors inexploitées, soit à partir des nouvelles propositions. À court terme, d'autres académies s'étant engagées, dans ce travail d'envergure, ce sera une banque étoffée, enrichie de supports labellisés, multiples et divers qui sera à votre disposition et vous permettra, selon le secteur et selon les unités de domaine, de choisir le support d'évaluation approprié.

Remarques :

- dans l'esprit du CCF, le formateur a toute latitude pour concevoir lui-même ses propres supports d'évaluation en respectant, bien entendu le cadre réglementaire ;
- afin de tirer les enseignements de cette première année de mise en œuvre, je vous saurai gré de bien vouloir me faire part de toutes remarques, difficultés éventuelles, observations, suggestions qui seraient de nature à optimiser ce nouveau dispositif de certification ;
- la note de M. GAUDEMAR en date du 12 juin 2003 n'ayant pas fait l'objet de modification, l'enseignement des sciences est obligatoire pour les CAP du secteur "Tertiaire" et ceux des métiers de "l'Hôtellerie-Restauration".

➤ Examens :

Le dépouillement de la session 2004 est en cours et vous sera bientôt transmis.

➤ 3^{ème} Préparatoire à la Voie Professionnelle (3PVP) :

Cette structure mise en place lors de la rentrée précédente en remplacement des classes de troisième Technologiques, s'adresse, à l'issue du cycle central, aux élèves qui témoignent de l'intérêt pour la technologie et les réalisations concrètes et qui s'inscrivent dans une perspective positive d'accès à une formation professionnelle. L'objectif principal est de donner aux jeunes les moyens d'élaborer leur projet personnel de formation au travers d'activités relevant de divers champs professionnels. Les productions à réaliser selon une démarche de projet doivent s'inscrire avantagusement dans un cadre pluridisciplinaire. À cet effet un guide méthodologique a été diffusé à tous les établissements concernés, ce guide est disponible en ligne : http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/enspro/info_institu_3PVP.htm.

Les actions de formation à caractère disciplinaire et pluridisciplinaire qui se sont déroulées l'année scolaire 2003-04 ont fait l'objet d'une synthèse écrite laquelle a été communiquée aux équipes concernées. Prochainement, les chefs d'établissement seront, comme précédemment, sollicités pour désigner les membres des équipes pédagogiques qui seront invités à participer aux journées de regroupement prévues le **28 avril** pour la Côte d'Or et l'Yonne et le **29 avril** pour la Nièvre et la Saône et Loire.

Plus particulièrement, la structure de la nouvelle classe de troisième et les modalités de délivrance du diplôme national du brevet feront l'objet, dès parution des textes définitifs, d'une analyse attentive à laquelle vous serez associé(e).

➡ Plan de formation :

Il est en consultation sur le site académique : <https://bv.ac-dijon.fr/gaia/centrale/centrale>.

Vos choix doivent être signalés par Internet avant le **27 septembre**.

Pour ce qui concerne les mathématiques et les sciences, l'offre de formation comprend trois actions pour un total de 10 journées de formation :

↳ « Outils d'individualisation »

- Réalisation de dossiers d'individualisation, utilisables notamment en aide individualisée.
- Candidatures individuelles.
- Les **vendredis 12 novembre, 25 février, 25 mars, 29 avril et 20 mai**.
- Formateurs : Mme Claire JOANNES et M. Toufik STOUKY.

↳ « Évaluation par CCF »

- Réalisation de séquences d'évaluation dans le cadre du CCF.
- Candidatures désignées.
- Les **mardi 16 novembre, mercredi 12 janvier, jeudi 24 février et vendredi 13 mai**.
- Formateurs : Mme Evelyne DURANTON et M. Jean-Pierre REMY.

↳ « Intégration des TIC »

- Intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques en maths-sciences.
- Candidatures individuelles.
- Les **lundi 29 novembre et mardi 11 janvier**.
- Formateur : M. Michel BOURGEOIS.

Le nombre d'actions spécifiques aux maths sciences est limité à dix jours de formation (la répartition est effectuée au prorata du nombre d'enseignants dans les disciplines), mais vous avez la possibilité de postuler pour des stages dédiés aux mathématiques ou aux sciences physiques ouverts aux professeurs de lycée. Je vous invite également à consulter la palette des actions à caractère transversal.

Pour tout élément complémentaire d'information, vous pouvez vous adresser à M. Louis PONSOT au Rectorat de DIJON (03 80 44 89 41 – louis.ponsot@ac-dijon.fr) qui assure la coordination de ces actions avec l'IUFM et la DAFI.

➡ Agenda :

↳ L'accueil des collègues ayant participé au mouvement national aura lieu le **22 septembre à 14 h** au lycée S. Weil à DIJON.

↳ Les professeurs contractuels nouvellement recrutés seront réunis à une date qui leur sera prochainement communiquée.

Au-delà de nos rencontres éventuelles, je reste à votre écoute pour partager une réflexion, répondre à vos interrogations et vous conforter dans votre action pédagogique.

Avec tous mes encouragements.